

## Interpellation - Plateforme 10, le nouvel îlot de chaleur urbain de Lausanne ?

Deux ans et demi seulement après l'échec dans les urnes du projet de Musée cantonal des Beaux-Arts à Bellerive, c'est le 9 juin 2011 qu'était présenté le projet lauréat du concours pour le pôle muséal et culturel - nouveau Musée cantonal des Beaux-Arts – sur le site des Halles CFF aux locomotives à Lausanne. Le projet lauréat de Estudio Barozzi Veiga et Pondio Ingenieros est alors très largement salué, notamment pour le choix de l'implantation des bâtiments qui permet de proposer de nouveaux espaces publics, le rapport du jury précisant à ce propos que « *la proposition cohérente et courageuse de ne conserver que des fragments des halles ne peut s'apprécier qu'en regard de la qualité de l'espace public proposé et de l'adéquation du volume simple et abstrait destiné au musée. Dans ce contexte, le projet construit un véritable parc urbain où la symbolique ferroviaire est assimilée à celle d'un espace industriel* » et que « *les auteurs décrivent un parc où la végétation s'inscrira entre les rails et où les platanes organiseront le lien entre la place du musée et celle de la gare* ».

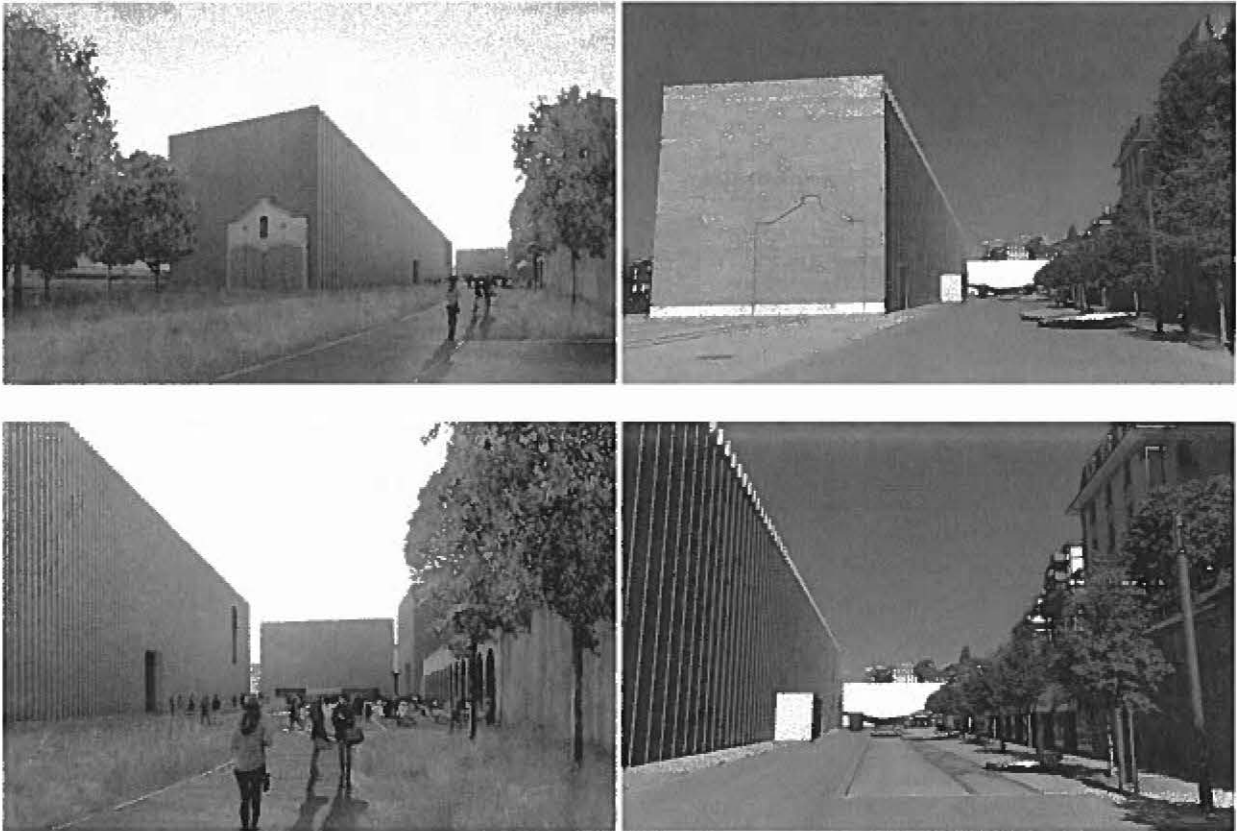
Onze ans plus tard et après l'inauguration en juin dernier du nouveau bâtiment du mudac et de Photo Elysée, on est en droit de se demander où sont passés les espaces publics de qualité, le parc et la végétation annoncés ? La figure 1 ci-dessous présente une comparaison entre les illustrations du projet lauréat du concours et la situation actuelle, qui met en évidence l'énorme décalage entre le projet et sa réalisation, notamment en termes de patrimoine, de perméabilisation des sols et de végétalisation du site.

Alors que le Canton de Vaud et la Ville de Lausanne ont des plans climats ambitieux, que les temps sont à la lutte contre les îlots de chaleur urbains, à la désimperméabilisation des sols, à la végétalisation et à l'arborisation, les espaces publics de plateforme 10 sont presque entièrement minéraux et imperméabilisés, seule une petite rangée d'arbre apportant un trop faible ombrage le long du mur nord-est du site (voir figures 1 et 2).

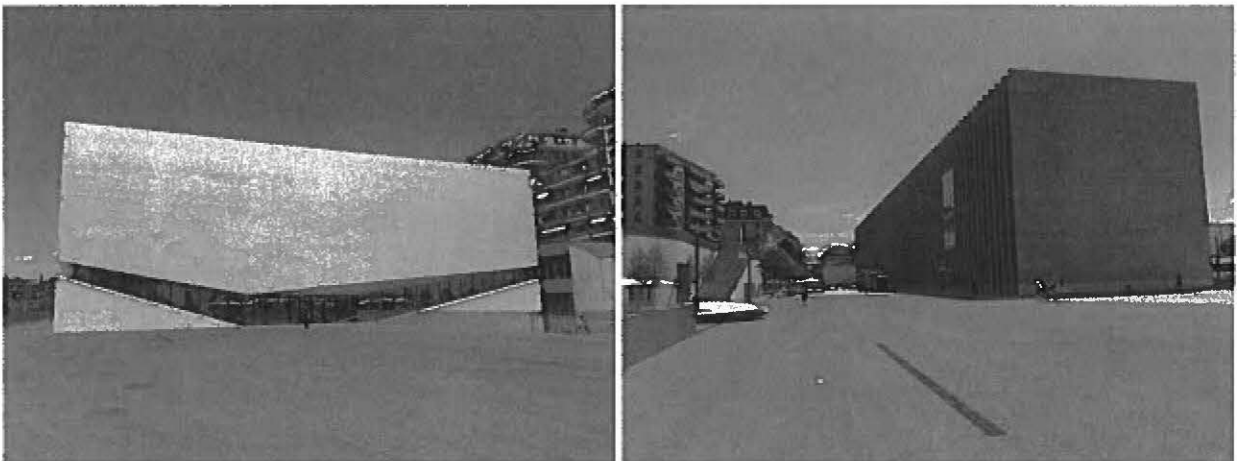
Dans les jours suivants l'inauguration du mois de juin dernier, lors de laquelle des brumisateurs ont dû être installés pour rafraîchir les visiteurs, le journal Le Temps titrait d'ailleurs « Plateforme 10, un îlot de chaleur urbain ? », relatant que « les visiteurs ont grillé sur l'esplanade très goudronnée ». De telles réactions se sont également largement faites entendre lors des festivités du 1<sup>er</sup> août dernier en présence du Président de la Confédération.

Si des arbres doivent encore être plantés en fin d'été devant le nouveau bâtiment du mudac et de Photo Elysée, cela n'influencera que peu le constat général d'une réalisation qui n'est malheureusement pas adaptée à son époque et aux préoccupations actuelles.

Les résultats du concours d'idée pour la transformation du poste directeur CFF à l'entrée de plateforme 10 ne contribuent par ailleurs pas à rassurer sur la vision finale que le site prendra au terme des travaux de la Gare de Lausanne. En effet, si le projet lauréat prévoit le prolongement de l'allée d'arbres et la végétalisation de l'emprise de la plaque tournante, reconvertie en patio, les espaces publics restent très majoritairement minéraux. Le rapport du jury (novembre 2021) contient toutefois une lueur d'espoir en mentionnant que « *le peu d'occupation du sous-sol permet d'entrevoir de larges possibilités d'interventions à l'avenir en pleine terre* », soit selon notre compréhension une végétalisation et une arborisation.



*Figure 1 : Musée cantonal des Beaux-Arts - comparaison entre les illustrations du projet lauréat du concours (à gauche, vd.ch, 9 juin 2011) et la situation actuelle (VB, 30 juillet 2022).*



*Figure 2 : Plateforme 10 - situation actuelle (VB, 3 juillet 2022).*

Enfin, il est encore utile de relever que le constat d'îlot de chaleur a aussi été effectué pour le tronçon de la voie verte d'agglomération situé à l'ouest de plateforme 10, qui devient presque infréquentable à pieds sous le soleil estival (voir figure 3).

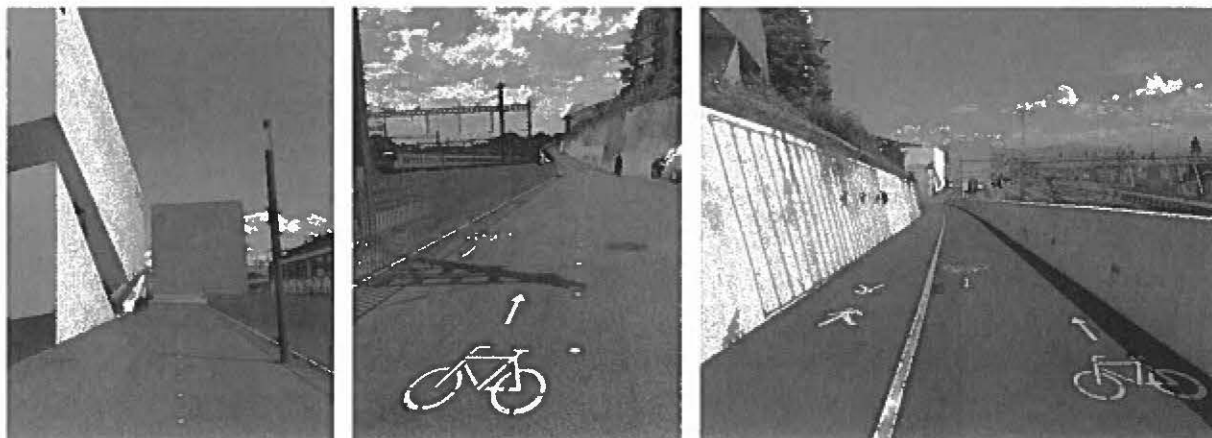


Figure 3 : Voie verte d'agglomération - situation actuelle (VB, 3 juillet 2022).

Sur la base des différents éléments présentés ci-dessus, force est de constater que les aménagements extérieurs de plateforme 10 ne sont pas à la hauteur des ambitions des Plans climats cantonaux et communaux et plus généralement aux ambitieuses politiques publiques en termes de qualité d'espaces publics, de lutte contre les îlots de chaleur urbains, de désimperméabilisation des sols, de végétalisation et d'arborisation, avec pour conséquence aussi un important manque d'attractivité du site et de confort pour les visiteurs.

Bien que le projet soit mené par la Canton, nous souhaitons poser les questions suivantes à la Municipalité :

- 1) La Municipalité partage-t-elle le constat général exprimé ci-dessus, particulièrement concernant le manque de perméabilité des sols, de végétalisation et d'arborisation des aménagements extérieurs de plateforme 10 et le phénomène d'îlot de chaleur urbains ?
- 2) Comment la Municipalité peut-elle expliquer une telle différence entre le projet lauréat du concours pour le pôle muséal et culturel et sa réalisation, notamment en termes de patrimoine, de perméabilisation des sols et de végétalisation du site ?
- 3) Comment la Municipalité est-elle intervenue ces dernières années auprès du Canton pour tenter d'influencer les aménagements extérieurs de plateforme 10, afin qu'ils soient conformes à ses politiques publiques et cohérents avec les différents projets du « Pôle Gare » ?
- 4) Quelles sont aujourd'hui les possibilités d'intervention de la Municipalité pour que le Canton modifie les aménagements extérieurs de plateforme 10, afin d'augmenter la perméabilité des sols, la végétalisation et l'arborisation du site et pour lutter contre le phénomène d'îlot de chaleur urbains ?
- 5) Est-ce que le Canton prévoit d'imposer la présence d'architectes-paysagistes dans les équipes concurrentes de la prochaine phase de concours pour la transformation du poste directeur CFF à l'entrée de plateforme 10 ?

6) Est-ce que le Canton prévoit la présence d'architectes-paysagistes dans le jury de la prochaine phase de concours pour la transformation du poste directeur CFF à l'entrée de plateforme 10 ?

4 septembre 2022



V. Beaud, Les Verts



S. de Vargas, PS



V. Vouillamoz, Vert'libéraux

V. Christe, UDC

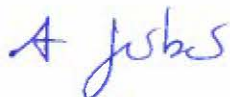


F. Meinherz, Ensemble à Gauche



H. Klunze

A. Gerber, Les Verts



F. Kilani, Les Verts



Séverine Graff, PS

S. Gnani, Les Verts



A. Berguerand, Les Verts

